



MEMOIRE DES SECONDES VEPRES DU
X^{EME} DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

ANTIENNE – VIII^{EME} TON

Ad Magnif.
Ant. VIII. G

D

DESCENDIT hic * ju-sti-fi-cá- tus in domum su- am

ab il-lo: qui- a omnis qui se ex-ál-tat, humi- li- á-bi- tur: et

qui se hu- mí- li- at, exal- tá- bi- tur.

*Ant. Celui-ci descendit dans sa maison justifié, plutôt que l'autre ;
car quiconque s'élève sera humilié, et quiconque s'humilie sera élevé. (Luc XVIII, 14).*

VERSET

℣. Dirigátur, Dómine, orátio me-a ;

℣. Que ma prière s'élève, Seigneur,

℞. Sicut incénsum in conspéctu tu-o.

℞. Comme l'encens devant votre face.

Oraison

Orémus.

Prions.

DEVS, qui omnipoténtiam tuam parcéndo máxime et miserándo mani-fés-tas : † multíplica super nos misericórdiam tuam ; ut ad tua promís-sa cur-rén-tes, * cœléstium bonórum fácias esse con-sór-tes.

Dieu, qui manifestez votre toute-puissance surtout par le pardon et la compassion, multipliez sur nous votre miséricorde, de sorte qu'en courant vers vos promesses, vous nous fassiez cohéritiers des biens célestes.

Per Dóminum nostrum Jesum Christum Fílium tu-um, † qui tecum vivit & regnat in unitáte Spiritus sanc-ti De-us : * per ómnia sæcula sæcu-ló-rum.

Par Notre Seigneur Jésus-Christ, votre Fils, qui avec vous vit & règne en l'unité du Saint Esprit, Dieu pour les siècles des siècles.

℞. Amen.

℞. Amen.

